

# Relever le défi de la croissance bleue

COMMUNIQUE DE PRESSE

A PARIS, LE 15 JANVIER 2015

Armateurs de France salue l'organisation, par l'Assemblée Nationale, le 14 janvier, d'un débat parlementaire sur la politique maritime de la France, en présence du Gouvernement.

Armateurs de France, l'organisation professionnelle des entreprises françaises de transport et services maritimes, soutient depuis 2009 les efforts engagés par les Gouvernements successifs pour doter la France d'une véritable ambition maritime. Le secteur maritime français représente 310.000 emplois et 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires. De l'exploration des grands fonds marins aux énergies marines renouvelables en passant par le transport et les services maritimes, les ports ou la recherche, la mer constitue aujourd'hui un gisement remarquable d'emplois et de croissance.

Le débat organisé hier à l'initiative du groupe UDI marque une prise de conscience collective de cet enjeu majeur par notre classe politique. Armateurs de France, qui a fait de la croissance bleue son cheval de bataille, se félicite de la présence de tous les groupes politiques lors de ce débat, et de la volonté d'Alain VIDALIES, secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche de « relever le défi ».

Armateurs de France soutient tout particulièrement la volonté du député Arnaud LEROY de déposer, avant la fin 2015, une proposition de loi pour la « croissance bleue » concernant l'ensemble de la filière maritime. L'objectif est de développer l'économie maritime dans une logique durable et responsable, grâce à une politique intégrée. Cette initiative prolonge l'élan réformateur amorcé grâce au rapport du député LEROY sur la compétitivité de notre flotte de commerce. Elle porte haut l'idée que la mer sera une des principales contributrices à la croissance et à l'emploi tout au long du XXI<sup>e</sup> siècle.

**Pour Raymond VIDIL, président d'Armateurs de France, « Ce débat a été l'occasion pour les parlementaires de mettre l'accent sur les atouts économiques, sociaux et environnementaux de la France maritime. Recherche et innovation, transport et services maritimes, construction navale, aires marines protégées : nous détenons un savoir-faire reconnu et des atouts indéniables que notre pays ne sait pas valoriser à l'heure actuelle ».**

**« Pour continuer à avancer, il nous faut maintenant une grande loi d'orientation pour la mer. Alain VIDALIES a exprimé l'intérêt du Gouvernement pour la proposition du député Arnaud LEROY. C'est une formidable opportunité pour dessiner ensemble une ambition maritime, qui nous permette de rester à la pointe de l'innovation technologique comme du développement économique » a ajouté Raymond VIDIL.**

Contact presse :

Pasquine ALBERTINI

[p-albertini@armateursdefrance.org](mailto:p-albertini@armateursdefrance.org)

01.53.89.52.42/06.24.35.45.43